

Montgeron, le 16 mars 2015,

Association Montgeron Environnement

Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente,

J'ai bien reçu votre courrier relatif à la forêt de Sénart, et qui a retenu toute mon attention. Je l'ai d'ailleurs bien transmis à mes ami-es candidat-es de la majorité départementale sur les cantons de Draveil, Yerres et Épinay-sous-Sénart, et vous voudrez bien considérer que je réponds en leur nom à tous.

La forêt de Sénart fait partie intégrante de nos territoires, de notre patrimoine naturel. Tous promeneurs assidus, à pied ou en vélo, tout comme vous nous y sommes très attachés. Situé dans la partie dense de l'agglomération parisienne, le massif forestier de Sénart est véritablement le poumon vert du sud francilien, et doit donc être préservé à tout prix.

Nous entendons donc vos inquiétudes sur les coupes massives qui y sont faites depuis quelques années, singulièrement sur des sujets âgés. Nous connaissons aussi bien l'ONF, et nous savons que les femmes et les hommes qui y travaillent sont des passionnés de la forêt, d'excellents professionnels qui aiment leur métier, qui sont conscients de leur mission environnementale. Mais qui sont aussi malheureusement confrontés à une logique économique qui les dépasse : comme vous le savez, depuis plusieurs années, l'ONF est supposée s'autofinancer et ne perçoit quasiment plus de subventions de sa tutelle l'État. Quant aux collectivités territoriales, elles considèrent à juste titre qu'il n'entre pas dans leurs compétences de se substituer à l'Etat en assurant l'entretien d'un patrimoine qui ne leur appartient pas (ce qui est différent pour les forêts régionales et départementales).

Sans doute y a-t-il une logique environnementale dans les coupes, dont on sait qu'elles sont nécessaires pour assurer la régénération de la forêt. Y compris d'ailleurs parfois en abattant des sujets âgés qui par leur taille et l'ampleur de leur feuillage, ne permettent pas aux jeunes pousses de croître puisque pour cela elles ont besoin de lumière et d'espace. Mais tout comme vous nous sommes pour le moins interrogateurs et dubitatifs sur leur ampleur.

Il existe comme vous le soulignez, une charte de la forêt de Sénart, dont la présidence du comité de suivi est confiée à un élu. En l'occurrence Édouard Fournier, Conseiller général de Brunoy assure cette mission avec beaucoup de sérieux et une grande implication. Lui-même s'est fait l'écho des inquiétudes des associations et des habitants en général face à ces coupes très importantes. L'avis du comité n'est que consultatif.

Nous partageons donc votre exigence que soit enfin mis en œuvre un plan de sauvegarde de la forêt, qui doit faire l'objet d'une véritable concertation et dans lequel les élus locaux et les associations doivent avoir un rôle plus actif, et être associés aux grandes décisions qui engagent l'avenir du massif. En outre, le Conseil départemental appuie les maires, dont c'est la responsabilité, dans la lutte contre les dépôts sauvages qui dégradent ce bien commun. Enfin, le Président du Conseil général Jérôme Guedj, est intervenu récemment auprès de Monsieur le Préfet et de la Direction régionale des routes pour qu'un nettoyage intensif des talus qui bordent la RN6 en traversée de forêt, soient nettoyés, et qu'une action de sensibilisation soit lancée auprès des automobilistes pour éviter la prolifération de déchets manifestement jetés depuis les voitures.

Si la majorité départementale actuelle est reconduite, nous demanderons au Vice-président en charge de l'environnement de prendre très rapidement contact avec l'ONF pour engager cette concertation et ce dialogue, et déboucher sur un véritable partenariat où nous ne soyons pas réduits au rôle de spectateurs.

Dès lors, si le Département et la Région redeviennent des partenaires à part entière, associés aux décisions, ils seront plus à même d'envisager d'apporter une aide plus importante à l'ONF, sur le plan financier et technique, afin de préserver ensemble ce patrimoine forestier exceptionnel.

Ne doutant pas de votre volonté d'être à nos côtés dans ce combat,

Soyez assurés, Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente, de notre détermination et de nos meilleures salutations.

**Les candidats de la majorité départementale des cantons de :**

**Draveil** : Rachida Ferhat et Jean-Marc Pasquet

**Épinay-sous-Sénart** : Damien Allouch et Annick Dischbein

**Vigneux-sur-Seine** : Aude Bristot et Didier Hoeltgen

**Yerres** : Elodie Jauneau et Kile Olivier Yenge